



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 14 mai 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1122> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

SOMMAIRE

- 1) La palme de la semaine : le site internet de la circonscription de Mulhouse 1**
- 2) Résultats du mouvement : le SNUipp organise un mouvement ouvert**
- 3) Evaluations CE1 : les consignes du SNUipp**
- 4) Jeudi 28 mai 2009 : Contre-assises pour remettre debout l'Ecole à Mulhouse**
- 5) Aucun EVS au chômage fin juin : Rassemblement le mercredi 27 mai 2009 à Mulhouse**
- 6) Les 60 heures d'aide personnalisée : le SNUipp lance une enquête en ligne !**
- 7) Le SNUipp salue la naissance du blog du collectif SEPT 68**

1) La palme de la semaine : le site internet de la circonscription de Mulhouse 1

En ces temps de festival, le SNUipp Haut-Rhin récompense le webmaster du site de la circonscription de Mulhouse 1 pour son respect de la vie privée des directeurs d'école. En effet, nous avons découvert que ce site ouvert à tous (enseignants, parents, etc...), intégrait sur une page la liste des écoles de la circonscription avec leurs coordonnées ainsi que les noms des directeurs. Jusque-là pas de problème. Cependant, sur la même page, nous avons remarqué qu'il contenait aussi les numéros de téléphone personnels (pour certains sur liste rouge) ou de portable des directeurs de cette circonscription sans qu'aucune autorisation préalable n'ait été demandée. Le SNUipp est tout de suite intervenu auprès de l'IA adjoint pour atteinte à la vie privée des collègues. Dès le lendemain, les numéros de téléphone ont été retirés. Pour nous, ce dysfonctionnement « interne » illustre le principe selon lequel le directeur doit toujours être joignable et corvéable à merci.

2) Résultats du mouvement : le SNUipp organise un mouvement ouvert

Lundi 18 mai, les organisations syndicales disposeront des propositions d'affectation pour le 1^{er} mouvement.

Attention, ce ne sont que des propositions. Elles peuvent être modifiées lors de la CAPD du mouvement qui a lieu le lundi 25 mai.

Le SNUipp donnera l'ensemble des propositions d'affectation par téléphone au 03 89 54 92 58 ou au 03 89 64 16 61.

Afin de faire son travail de commissaire paritaire et de représentant du personnel, de vérifier l'ensemble des propositions et afin de corriger d'éventuelles erreurs, le SNUipp organisera un mouvement ouvert.

Pour les syndiqués : ils pourront voir sur notre site (avec code d'accès spécial) leur proposition d'affectation lundi 18 mai dans la soirée ou mardi 19 mai dans la matinée ainsi que leur barème et les barèmes de l'ensemble des postes obtenus afin qu'ils puissent vérifier les erreurs.

Pour tout le monde (syndiqués et autres) : le SNUipp organise deux permanences permettant aux collègues de vérifier les barèmes, d'éventuelles erreurs et le bon déroulement de leur mouvement.

Mardi 19 mai 2009 de 16h à 18h 30 à l'IUFM à Colmar et au local du SNUipp, (19 bld Wallach) à Mulhouse.

Pour tout le monde (syndiqués et autres), trois jours de permanence téléphonique en cas de difficultés ou de doutes sur les propositions d'affectation (03 89 54 92 58 ou 03 89 64 16 61) le lundi 18 mai, le mardi 19 mai et le mercredi 20 mai.

Le lundi 25 mai, à l'issue de la CAPD, l'ensemble des résultats seront mis en ligne sur notre site ; <http://68.snuipp.fr>

3) Evaluations CE1 : les consignes du SNUipp

- **Le livret de l'élève et de l'enseignant en cliquant ici**

- **Un quatre pages explicatif du SNUipp à lire en cliquant ici**

Ce quatre pages peut aussi être distribué aux parents

Concernant les évaluations CE1, le calendrier ministériel est le suivant :

- Passation des tests par les élèves : du 25 au 30 mai ;
- Opérations de saisies par les enseignants : du 1er au 10 juin ;
- Communication aux parents : à partir du 10 juin ;
- Mise en ligne des résultats par le ministère : fin juin 2009.

Consignes :

Le SNUipp a décidé de relancer la démarche unitaire pour adopter, comme pour les évaluations CM2, pour parer à toute mise en concurrence des écoles :

Ne rendre compte que des seuls résultats des évaluations aux élèves et aux parents de la classe concernée ;

Ne pas utiliser le logiciel ministériel de transmission et ne transmettre que les résultats anonymés (élèves et école).

Dans un prochain mail, l'ensemble de la démarche sera expliquée et le logiciel de saisie du SNUipp sera fourni.

Concernant le 1er point de la consigne de janvier (item correspondant à des notions non encore étudiées), il est certain que la passation en fin d'année n'en justifie pas la reprise. Toutefois, il semble que la mise en place d'aides ne pouvant s'envisager qu'à la rentrée scolaire suivante (début CE2), on peut s'interroger sur le bien fondé de faire passer cette évaluation à cette période de l'année. Cela confirme simplement qu'il s'agit bien d'instaurer une évaluation des acquis et d'en faire une catégorisation des élèves sans utilité pédagogique.

Premières remarques sur le contenu et la forme de ces évaluations :

Codage : le mode de codage reste inchangé par rapport à celui des évaluations CM2. On reste sur un codage binaire « tout juste » ou « tout faux ». Pour des élèves aussi jeunes, cette mise en échec artificielle par la non prise en compte de réponses partiellement justes risque d'être encore plus désastreuse.

En français : le texte proposé en lecture est très long et difficile (beaucoup d'implicite). Des élèves « moyens » risquent de se trouver très vite dépassés par la tâche. L'exercice 6 évalue des compétences des nouveaux programmes (noms, articles, verbes) pas forcément entièrement mis en place dans toutes les classes.

En mathématiques : l'exercice 8 est très difficile (calcul mental avec multiplication et division). Le problème « à étapes » de l'exercice 13 semble d'un niveau de difficulté trop élevé pour des élèves de cet âge. Construire un triangle « qui a deux côtés de 8 cm » est une compétence remarquable au CE1 (exercice 16).

4) Jeudi 28 mai 2009 : Contre-assises pour remettre debout l'Ecole à Mulhouse
Amphi Schutzenberger à l'UHA (rue des frères Lumière) de 19h à 21h30

Initiées par le SNUipp et la FSU 68, ces contre-assises mulhousiennes s'inscrivent dans le cadre des veillées pour l'Education, et réuniront parents, étudiants et enseignants de la maternelle à l'Université. La FSU a proposé au SGEN et à l'UNSA de s'associer à cette initiative.

5) Aucun EVS au chômage fin juin : Rassemblement le mercredi 27 mai 2009 à Mulhouse

Dans le cadre de la journée d'action intersyndicale, le SNUipp a pris l'initiative de proposer aux autres organisations syndicales du département (Sgen, Se, Snudi-FO et Avenir Ecole) un rassemblement **Mercredi 27 mai 2009 à 10h 30 devant le sous-préfecture de Mulhouse.**

Le gouvernement veut licencier en catimini 32 000 EVS d'ici à la fin juin 2009 (dont plus de 200 dans le Haut-Rhin). 32000 salariés voués au chômage au moment où les licenciements succèdent aux licenciements et aux périodes de chômage partiel de plus en plus longues.

Empêcher 32 000 licenciements d'EVS c'est l'affaire de tous.

Aucun EVS/AVS au chômage fin juin !

Renouvellement de tous les contrats !

Transformation de tous les emplois précaires en emploi statutaires avec le salaire correspondant !

Pour soutenir les EVS de votre école :

Une motion à faire adopter par les Conseils des Maîtres, Conseils d'École.

Motion en lien

Une pétition à faire signer massivement par les enseignant(e)s, les parents...

Pétition en lien

6) Les 60 heures d'aide personnalisée : le SNUipp lance une enquête en ligne !

Le SNUipp a mis en place un dispositif de suivi pour donner la parole aux enseignants, pour établir un bilan, et interpeller les inspecteurs d'académie et le ministre.

Avant la fin de cette année de mise en place, nous vous proposons de remplir le questionnaire en ligne afin de faire le bilan des 60 heures tout en réfléchissant aux perspectives.

Enquête en ligne

Enquête papier

7) Le SNUipp salue la naissance du blog du collectif SEPT 68

Le blog est en lien en cliquant ici : <http://sept-68.over-blog.com:80/>

N'hésitez pas à aller le voir pour toutes les infos concernant le collectif SEPT et ses actions.

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>